



**LE COMPOSTAGE
EN PIED D'IMMEUBLE
MODE D'EMPLOI**

Le compostage collectif

Faites passer
l'info à vos
voisins !

Une aventure entre voisins

Des composteurs viennent d'être installés au pied de votre immeuble et vous avez décidé de participer à l'aventure du compostage collectif. Désormais, vous allez pouvoir trier vos déchets organiques et les déposer tout simplement en bas de chez vous !

Le compostage collectif est en effet **une solution pratique et conviviale pour produire un engrais naturel** (pour les espaces verts communs, les plantes d'appartements, les balcons) et **créer des liens entre voisins**. Vous allez être accompagnés et guidés par un référent, qui anime également le groupe.

N'hésitez pas à le solliciter, il est là pour vous aider et répondre à vos questions.

Le retour à la terre

Le compostage reproduit à petite échelle, et en accéléré, le processus de régénération de la nature. Grâce au travail de micro-organismes (bactéries, champignons...), de la micro-faune (insectes) et de petits invertébrés (vers), les déchets biodégradables se transforment, au contact de l'air et de l'humidité, en compost, une matière riche proche du terreau pouvant être utilisée comme fertilisant.

Un geste simple et utile

Composter vos biodéchets, c'est un geste facile, qui comporte de nombreux avantages :

- ▶ **réduire le volume des ordures ménagères :**
30 % de nos poubelles sont constitués de déchets organiques, pouvant être traités par le compostage domestique ;
- ▶ **respecter l'environnement**, réduire les nuisances liées au transport et au traitement des déchets (CO₂, poussières, polluants, bruit...) et à l'utilisation d'engrais chimiques industriels, limiter la quantité de déchets enfouis ou incinérés, fertiliser la terre ;
- ▶ **faire des économies, en aidant votre commune** à gérer les déchets et à engager moins de frais pour leur collecte et leur traitement.



LE SAVEZ-VOUS ?

400 kg
de matière organique
peuvent produire
50 kg
de compost
en un an.

Composter en pied d'immeuble...

Chez moi, je remplis mon bioseau avec les déchets organiques de la cuisine que j'ai pris soin de couper en petits morceaux.



Je me rends au composteur

COMMENT ÉVITER LA PRÉSENCE DE MOUCHERONS ?

*Les larves des moucheron*s vivent dans le compost et se nourrissent de matières azotées, comme les épluchures de fruits. Pour éviter les moucheron, il faut donc bien mélanger les matières lors de chaque apport, aérer et brasser le compost.



Je vide mon bioseau dans le bac d'apport



POURQUOI FAUT-IL AÉRER LE COMPOST ?

*Les micro-organismes
qui transforment les déchets
ont besoin d'oxygène.
Si l'air ne circule pas dans la masse
en compostage, ils sont asphyxiés
et le processus s'arrête.*



J'aère le compost

A QUOI SERT LA MATIÈRE SÈCHE ?

*L'apport de matière sèche
évite que le composteur
soit trop humide,
poutrisse et sente mauvais.*



Je le recouvre de matière sèche
et je mélange*.

... c'est aussi simple que ça !

* 2 poignées de broyat pour un bioseau de 10 litres





Que dois-je
mettre dans
mon bioseau ?

*Un doute ?
Ne prenez pas
de risque et
déposez vos
déchets dans
le conteneur
des ordures
ménagères.*

QUE POUVEZ-VOUS COMPOSTER ?

- 1** *Epluchures de fruits et légumes en morceaux, agrumes en petites quantités et en morceaux,*
- 2** *marc de café, filtres, sachets de thé,*
- 3** *restes alimentaires divers d'origine végétale (riz, pâtes...),*
- 4** *essuie-tout, papier journal, carton non imprimé découpé en morceaux,*
- 5** *coquilles d'œufs broyées,*
- 6** *fleurs fanées.*

CE QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS COMPOSTER

Afin d'éviter que le composteur attire les animaux, les déchets apportés ne doivent pas contenir de viande, de poisson, d'os, de fromage et de pain.

Les agrumes (trop acides) ne peuvent pas être utilisés en grande quantité dans le compost, ils en dégradent la qualité.

Un bon compost

En participant au compostage collectif et en choisissant de pratiquer le jardinage au naturel, vous vous faites l'ambassadeur d'un mode de valorisation, pratique et convivial. Lorsque le compost est mûr, il est distribué lors de moments de partage (apéro-compost par exemple).

Vous pourrez ainsi récupérer une part du compost et l'utiliser pour votre usage personnel (rempotage des plantes d'intérieur, jardinières) ou pour les espaces verts et jardins collectifs.



La bonne utilisation du compost

L'utilisation du compost dépend de sa maturité à 3 mois à 12 mois

Après 3 à 4 mois, le paillis

Le paillis est utilisé en couche de quelques centimètres, à la surface du sol. Il permet de limiter l'évaporation, le développement des mauvaises herbes et apporte progressivement des éléments nutritifs aux plantes.

Après 6 à 8 mois, l'amendement organique

L'amendement organique a la consistance d'un terreau avec quelques éléments plus grossiers. Il est utilisé mélangé aux premiers centimètres du sol dans le jardin potager, les plates-bandes décoratives ou pour réaliser des plantations d'arbres ou d'arbustes. Il permet de structurer et d'enrichir les sols.

Après 10 à 12 mois, le rempotage

Il peut être utilisé, une fois tamisé, pour le rempotage ou les semis en mélange avec au moins 50 % de terre du jardin.

Pour bien
vous repérer



Notez ici le nom et les coordonnées de votre référent.
Il peut vous être bien utile !

Chargé de traiter et de valoriser les déchets ménagers de 5,5 millions d'habitants, le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, s'engage activement aux côtés de ses collectivités en faveur de la réduction des déchets. Le compostage est une des actions individuelles ou collectives qui œuvre efficacement à la réduction du volume des poubelles.

Votre composteur
a été sélectionné par Plastic Omnium



Cette action est menée en partenariat avec le Conseil régional d'Ile-de-France et la direction régionale Ile-de-France de l'ADEME.



www.syctom-paris.fr



Pour compléter votre information :

http://www.ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_compostage_domestique.pdf

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure_Jardiniers_amateurs.pdf

<http://www.jardiner-autrement.fr/>

<http://www.ecocitoyens.ademe.fr/mes-loisirs/jardinage/jardinez-vert>